Sanala PATRIMOINE

GUIDE PRATIQUE · ÉDITION NOVEMBRE 2026

Payer sa mutuelle au juste prix

Résiliation à tout moment, comparaison à garanties égales, contrat Madelin des indépendants, contester une hausse : le mode d'emploi de la complémentaire santé.

Santé | Madelin | Édition 2027

Alexis Bied
Ingénieur patrimonial, fondateur de Sanala Patrimoine
Animateur du podcast Les Investissables

Dans ce guide

01 Lire un tableau de garanties

02 Résilier sans trou de garanties

03 Indépendants : le contrat Madelin

04 Contester une hausse

05 La check-list

06 Les erreurs à éviter

Pour qui ?

- Votre cotisation a encore augmenté cette année.
- Vous êtes indépendant et payez votre mutuelle sur vos revenus personnels.
- Vous approchez de la retraite et quittez la mutuelle de votre entreprise.

> **LE MOT D'ALEXIS**
>
> La complémentaire santé est l'une des rares dépenses qui augmente chaque année sans que l'on s'en occupe. Quelques heures de comparaison suffisent souvent à économiser plusieurs centaines d'euros par an.
>
> Ce guide vous donne la méthode pour le faire sans dégrader votre protection.

L'essentiel en une page

- **Résiliation à tout moment** après un an, effet un mois après.
- **Plus de date limite au 31 octobre** après la première année.
- **Gel légal des cotisations 2026** : une hausse peut être contestée.
- **Madelin** : cotisations déductibles jusqu'à 11 534,40€ en 2026 pour un TNS.
- **Comparer à garanties égales**, sur plusieurs années.

01

Lire un tableau de garanties

Poste	Ce qu'il faut regarder
Consultations	Pourcentage de la base de remboursement (100%, 200%, 300%) et adhésion OPTAM des médecins
Hospitalisation	Chambre particulière, dépassements du chirurgien, forfait journalier
Dentaire	Prothèses et implants hors panier 100% santé, plafonds annuels
Optique, audition	Forfaits par période de 2 ans ou 4 ans
Carence	Délai sans remboursement en début de contrat

02

Résilier sans trou de garanties

- Après un an : à tout moment, effet un mois après la notification.
- Avant un an : à l'échéance, ou en cas de changement de situation (mariage, déménagement, embauche avec contrat obligatoire, retraite).
- Le nouvel organisme peut gérer la résiliation à votre place.

Le bon ordre

Souscrivez d'abord, résiliez ensuite : la nouvelle couverture doit commencer le jour où l'ancienne s'arrête.

03

Indépendants : le contrat Madelin

Les cotisations sont déductibles du bénéfice dans la limite de 3,75% du bénéfice + 7% du PASS, plafonnée à 3% de 8 PASS (11 534,40€ en 2026). Le contrat doit être responsable et vous devez être à jour de vos cotisations sociales.

Exemple

Un gérant majoritaire à 30% de tranche paie 2 400€ par an de mutuelle : son économie d'impôt atteint 720€, sans compter la baisse de ses cotisations sociales.

04

Contester une hausse

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 prévoit que les cotisations de 2026 ne peuvent pas dépasser celles de 2025. Si votre cotisation a augmenté, écrivez à votre organisme en demandant l'application de ce texte et le remboursement du trop-perçu, et comparez en parallèle.

05

La check-list

À cocher avant de décider. Si une case reste vide, c'est le sujet à creuser en priorité.

- [ ] J'ai mon tableau de garanties et mon dernier échéancier.
- [ ] Je connais mes dépenses de santé des deux dernières années.
- [ ] Mon contrat a plus d'un an (sinon je vise l'échéance).
- [ ] J'ai comparé au moins trois offres à garanties égales.
- [ ] Le nouveau contrat n'a pas de délai de carence.
- [ ] Je suis TNS : mon contrat est bien de type Madelin et responsable.
- [ ] J'ai demandé le remboursement d'une éventuelle hausse 2026.
- [ ] La date d'effet du nouveau contrat est fixée.

06

Les erreurs à éviter

1 **Résilier avant d'avoir souscrit**

Vous risquez un mois sans couverture.

2 **Comparer des prix sans comparer les garanties**

Le moins cher rembourse souvent moins là où vous dépensez.

3 **Attendre le 31 octobre**

Après un an, vous pouvez changer quand vous voulez.

4 **Payer sa mutuelle hors contrat Madelin quand on est TNS**

Vous perdez la déduction fiscale.

5 **Accepter une hausse 2026 sans réagir**

La loi prévoyait un gel : demandez son application.

ET MAINTENANT ?

On compare pour vous

Envoyez votre tableau de garanties et votre échéancier : comparaison de plusieurs organismes, vérification Madelin, gestion de la résiliation.

- Un premier rendez-vous de découverte, en visio, sans engagement.
- Une analyse chiffrée de votre situation, avec votre expert-comptable si besoin.
- Des recommandations écrites, conformes à la réglementation (rapport d'adéquation).

Prendre rendez-vous avec Alexis →

Lien direct : calendly.com/alexis-bied/1

Pour aller plus loin
L'article complet, l'épisode des Investissables et le simulateur : www.sanala.fr/guides/changer-de-mutuelle.html

Sources officielles

- sante.fr (service-public) : couverture maladie complémentaire, renouvellement et résiliation
  https://www.sante.fr/couverture-maladie-complementaire-mutuelle
- Que Choisir : complémentaires santé, des hausses illégales en 2026 (article 13 de la LFSS 2026)
  https://www.quechoisir.org/actualite-complementaires-sante-des-hausses-illegales-n173586/
- Assemblée nationale, question écrite n° 14982 : hausse des cotisations malgré le gel prévu en 2026
  https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE14982.pdf
- BOFiP : limites de déduction des cotisations facultatives des non-salariés (CGI, art. 154 bis)
  https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/6566-PGP.html

Avertissement

Ce guide est un document d'information à caractère général. Il ne constitue ni un conseil personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une consultation juridique ou fiscale. Les règles citées sont celles en vigueur à la date de rédaction et peuvent évoluer, notamment avec la loi de finances pour 2027 en cours de discussion. Les exemples chiffrés sont simplifiés et illustratifs. Avant toute décision, faites étudier votre situation par un professionnel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Sanala Patrimoine est courtier en assurance. Les économies citées sont des ordres de grandeur ; seule une offre personnalisée engage un organisme.

Mentions légales

Sanala Patrimoine, SARL au capital de 1 500€, RCS Saint-Pierre 987 386 604. Conseiller en investissements financiers (CIF) et courtier en assurance (COA) immatriculé à l'ORIAS sous le n° 24004574 (www.orias.fr), adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF. Carte CPI n° 1310 2024 000 000 108 délivrée par la CCI Marseille-Provence, sans détention de fonds. Responsabilité civile professionnelle : MMA Entreprise. Autorités de contrôle : AMF et ACPR.

Document gratuit, réservé à un usage personnel. Reproduction interdite sans autorisation. © Sanala Patrimoine, novembre 2026.